

Sur proposition de Stéphane CREACH

Vœu du CESER en faveur d'une politique ferroviaire ambitieuse en Bretagne

Le CESER a toujours, dans ses différents avis et travaux, rappelé son attachement au maillage régional des infrastructures de transport ferroviaire pour un développement de tous les territoires et la réponse aux besoins de mobilité des populations.

Dans la continuité de son vœu et de son avis sur le pacte d'accessibilité pour la Bretagne, le CESER exprime ses encouragements à l'amélioration de l'accessibilité de la Bretagne, à son désenclavement comme à son rayonnement et à son ouverture vers les régions voisines.

Dans l'attente des conclusions de la mission Rol-Tanguy, le CESER rappelle son attachement au service public ferroviaire et à son approche globale en termes d'infrastructures, d'investissements, de moyens humains et financiers, d'organisation des transports, de relation au temps et à la vitesse, de services et de mobilités.

Alors que le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire vient d'être adopté par le Sénat et dans le contexte d'un conflit social majeur à la SNCF qui s'accompagne d'un débat de société, le CESER souhaite attirer de façon urgente l'attention sur la nécessité de penser la réforme ferroviaire dans sa capacité à répondre aux besoins des populations et aux enjeux d'un aménagement et d'un développement durables de tous les territoires, et de construire sur cette approche une politique publique de transport et d'accessibilité.

Traiter les enjeux ferroviaires dans le sens de l'intérêt général est particulièrement important dans une région excentrée dont les collectivités territoriales viennent unanimement d'approuver un pacte d'accessibilité, sur lequel elles attendent « un effort historique » et des engagements de l'Etat pour la qualité de la desserte de la Bretagne, en particulier à partir de l'ouest.

Les investissements réalisés par la Région Bretagne et les collectivités territoriales pour le transport public ferroviaire, notamment le TER, démontrent l'attachement à cet outil des acteurs publics et les données de fréquentation celui des usagers. Concrétiser la transition énergétique et écologique oblige à des choix et à des réorientations pour un développement plus durable, et exige une solidarité réelle et juste.

Alors que s'élabore en Bretagne le projet Breizh Cop, qui invite à construire ensemble un nouveau chemin, le CESER de Bretagne estime que « les chemins de fer » méritent une place de choix dans les enjeux de développement durable, de cohésion sociale, et de cohésion des territoires reliés entre eux et ouverts vers les autres.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Vœu du CESER en faveur d'une politique ferroviaire ambitieuse en Bretagne

Nombre de votants : 75

Ont voté pour l'avis du CESER : 44

Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'Ouest), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Marie-Martine LIPS (CRESS), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Pierre BARBIER (Coordination des associations de solidarité internationale), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 31

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Patrice LE PENHUIZIC (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Goulven BREST (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Laetitia BOUVIER (JA), Marine LE GALL-ELY (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Antoine DOSDAT (IFREMER), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée)

Adopté à l'unanimité